

2020-09-04
Sub.No. 2020-2451

NEO-CHLOR 90
GRANULES DE CHLORATION STABILISÉES

Dissolution lente
CONTRÔLE LES ALGUES ET LES BACTÉRIES
Dans l'eau des piscines

POUR L'UTILISATION DANS LA FABRICATION,
LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 19501
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

GARANTIE : Chlore disponible 90%
(présent sous forme de Trichloro-s-triazinetrione)

AVERTISSEMENT
POISON CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Contenu net:

SHIKOKU CHEMICALS CORPORATION
B16, 1-3 NAKASE, MIHAMA-KU, CHIBA 261-8501 JAPAN
PHONE: (0)43-296-4106
PO Box 28064, London ON N6H 5E1
PHONE: 1-844-858-5021

SHIKOKU INTERNATIONAL CORPORATION
301 NORTH RAMPART ST., #C, ORANGE, CA 92868 U.S.A.
PHONE: 714-978-0347

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

- Porter des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures lors de la manutention de ce produit.
- Ne pas contaminer avec de l'humidité, des matières, organiques ou d'autres produits chimiques. Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une explosion s'il est contaminé.
- Des gaz dangereux se forment lorsqu'il est mélangé avec un acide.
- Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Dangereux ou fatal si avalé.
- Éviter de respirer la poussière.

PREMIERS SOINS

- Si avalé – Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- Si inhalé – Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Si sur la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Si en contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter symptomatiquement.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. Maintenir le contenant fermé et entreposer dans un endroit froid, sec et bien aéré, loin des semences, des fertilisants ou d'autres sources de chaleur. Ne pas réutiliser le contenant vide.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipal et provincial. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provincial responsable ou au fabricant.

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION

Employé strictement pour le reconditionnement ou la preparation de produits homologues en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de lessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entrâner.